

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : « PSG ».
- Forme* : Société civile immobilière.
- Capital* : 1 000 (mille) euros.
- Durée* : 99 ans.
- Objet* : La société a pour objet l'acquisition, la location de biens immobiliers ;
et plus généralement, toutes opérations immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.
- Siège social* : Route Iphigénie à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Gérant* : M Sylvian Guibert,
Né le 24 octobre 1967 à Saint-Pierre
Demeurant 21, rue Gloanec à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Nationalité française.
- Dépôt* : Tribunal d'instance de Saint-Pierre.

Le gérant de la SCI PSG,
M. Sylvian Guibert

